



VOILES DE NACRE

Place du 06 juin  
14830 Langrune-sur-mer  
02 31 96 77 84  
contact@voilesdenacre.fr

### Inscription 2026 - CATAMARAN

#### Membre propriétaire ou sans embarcation

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... N° de licence : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Tél : ..... E-mail : .....  
 Bureau distributeur : .....

#### Membre équipier (obligatoire pour catamaran et dériveur double)

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... N° de licence : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Tél : ..... E-mail : .....  
 Bureau distributeur : .....

#### Caractéristiques du bateau

Type embarcation : .....  
 Couleur coque : .....  
 Année : .....  
 N° série : .....  
 N° Voile : .....  
 Emplacement parc : .....  
 Marque personnelle : .....  
 N° de casion : .....

**⚠ Deux membres inscrits** par bateau sauf dériveur solo don **un licencié au minimum**.  
 Tout propriétaire ou équipier se doit d'être membre. Règlement par chèque à l'ordre de Voiles de Nacre. Majoration de retard applicable à partir du **1<sup>er</sup> Avril**. L'enregistrement de l'inscription est subordonné à l'accord du bureau et en fonction du nombre d'emplacements disponibles pour le matériel. Le club décline toutes repsonsabilités en cas de vol et dégradations. L'assurance du matériel entreposé est à la charge de son propriétaire.

#### Cotisation CATAMARAN

Lu et approuvé

Date

Signature propriétaire

Membre propriétaire	50 €
Membre équipier	50 €
Emplacement	180 €
<b>TOTAL</b>	<b>280 €</b>

(A cocher)

<input type="checkbox"/> Licence adulte	72 €
<input type="checkbox"/> Licence jeune	33 €
<input type="checkbox"/> Ratelier	70 €
<input type="checkbox"/> Casier	85 €
<input type="checkbox"/> Service de démâtage	30 €
<input type="checkbox"/> Penalité pour non démâtage	50 €
<input type="checkbox"/> Majoration retard	20 €

TOTAL à payer: ..... €

